



27

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigne : D.Hissi.... SALAH EDDINE

Titulaire de la CIN : B.382159

Matricule RAM : 6076

Adresse domicile : LOT. NAWRAS - N°87. DAR BOUATTA NOUACEUR

Déclare sur l'honneur et en toute connaissance de cause que mon conjoint :

Mme GUENDOULI ANIWA

Titulaire de la CIN : G.133748

Ne dispose d'aucun revenu salarial ou professionnel assujetti à l'impôt sur les revenus ou l'impôt sur les sociétés au titre de l'année fiscale 2019. Je déclare qu'à ma connaissance, toutes les informations que j'ai fournies sont correctes et complètes. Je suis informé(e) que toute fausse déclaration pourra entraîner la suspension de mon droit à la couverture MUPRAS avec l'obligation de restitution des remboursements indument perçus, conformément au règlement intérieur « **ARTICLE 4 et 6** ».

Je m'engage à avertir les services de la Mupras de tout changement de la situation professionnelle de mon conjoint.

La présente déclaration est faite suite à la demande de la MUPRAS (Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc) pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Casablanca le 27.01.2020

Signature :



L'Arrondissement Hay Hassani
Non responsable du contenu de la pièce
Vu pour la légalisation matérielle de la signature
aposée

Salah eddine HISSI

Reconnu par sa pièce d'identité présentée à l'agent
Casablanca, le 27 JAN 2020

Le Président et pour délégation
Arrondissement Hay Hassani
Pour le Président et par Délégation
Signé : Abderrahim METTOUI

